

# Le mag<sup>1</sup>

de la CdC Latitude Nord Gironde

CAVIGNAC • CÉZAC • CIVRAC-DE-BLAYE • CUBNEZAIS • DONNEZAC  
LARUSCADE • MARCENAI • MARSAS • SAINT MARIENS •  
SAINT-SAVIN • SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE • SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

06  
22

DOSSIER

// CULTURE

## La Communauté de Communes, amplificatrice culturelle

PAGE 6

# édito



**Éric Happert**  
Président de la CdC  
Latitude Nord Gironde

## La CdC au service de la culture

Tout au long de la dernière édition nous avons parcouru les 20 années d'actions communes à travers toutes les compétences de la CdC.

L'une d'elle, la culture, a marqué par son originalité parce que la CdC a choisi de lui donner une place primordiale : créer la cohésion de notre territoire, y relier les habitants et les relier entre eux. Cet objectif, doit être visible de tous ; notre projet culturel doit se dégager du sacré dont on teinte souvent cette activité intellectuelle. Il ne doit pas cacher un projet didactique.

Nos habitants sont divers, par l'âge, l'activité professionnelle, l'origine sociale, mais tous aspirent à se connaître et à partager des moments enrichissants dégagés de tout élitisme. L'organisation de nos apéros-concerts favorise l'échange autour d'un verre proposé par nos producteurs et l'écoute d'une musique différente d'un spectacle à l'autre.

Les jeunes publics amateurs de jeux en ligne, de musique électronique, de danse hip-hop doivent trouver leur compte et comprendre pourquoi d'autres lisent ou vont au théâtre. Les tags improvisés sont-ils si loin des tableaux à l'huile ?

Nos propositions doivent être autant d'accès à la connaissance sortie de son complexe coercitif. La culture, par son universalité et par la satisfaction qu'elle procure offre aux jeunes, en délicatesse avec l'école, une chance de liaison avec la société. Récemment, la CdC a participé à la fourniture de bandes dessinées « manga » qui à la fois invitent à la lecture, et initient au voyage vers le Japon.

La culture nourrit le jugement, développe le goût et le sens critique constructif et élaboré, elle éloigne de la diatribe aigrie, idéologique, plus proche de l'aboiement hargneux que de la contribution positive. Les enfants de nos établissements scolaires profitent des propositions artistiques des « traversées imaginaires » où ils sont au cours de la proposition spectateurs, acteurs, critiques au milieu des artistes et échangeurs avec leurs parents dans le spectacle final.

La culture, c'est la rencontre, l'échange, la contradiction, l'enthousiasme, l'affirmation de soi.

En un mot, la culture élève.

L.H.



## Sommaire

**TEMPS FORTS** ..... 3

**BRÈVES** ..... 4

**DOSSIER** ..... 6

**La Communauté de Communes, amplificatrice culturelle**



**BUDGET** ..... 10

**HABITAT** ..... 12

**ENFANCE** ..... 13

**ENVIRONNEMENT** ..... 14

**SERVICES TECHNIQUES** ..... 15

**URBANISME** ..... 16

**PAROLE D'ACTEUR** ..... 17

**ASSOCIATIONS** ..... 18

**AGENDA / TRIBUNE LIBRE** ..... 19

### Le Journal n°44 - juin 2022

Directeur de la publication : Éric Happert. Comité de Rédaction : Éric Happert, Bruno Alix, Marie Beck, Didier Bernard, Bastien Chamaillard, Cécile Chevrier, Muriel Fradon, Emilien Pouit, Alain Renard. Crédit photos : Corinne Couette, CdC Latitude Nord Gironde, Bo amstrup, Club DEFI, Adobe Stock. Les numéros précédents du journal de la CCLNG sont disponibles dans nos locaux, au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin. Tél. 05 57 58 98 87. Réalisation et rédaction : Agence KA2. Imprimé par Laplante sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.





1

### 1 Ils ont fait leurs premiers clics

Organisés dans le réseau des bibliothèques du territoire depuis quelques mois, les ateliers 1<sup>ers</sup> clics remportent un vrai succès. « *La plupart des participants sont des seniors très motivés* », indique Céline Marsol, chargée de mission culture. « *Les premiers retours sont très bons. Selon les bibliothèques, les groupes comptent de 3 à 7 personnes. Il s'agit donc d'une initiation au numérique sur-mesure, dans le partage et la convivialité.* »

Encadrés par l'animateur du Chai 2.0, ces ateliers accompagnent les participants dans la découverte du numérique et sur le chemin de l'autonomie dans les usages d'un outil du quotidien. Gratuite et ouverte à tous, une prochaine session d'ateliers sera lancée à l'automne.



2

### 2 No stress pour la jeunesse

Par et pour les jeunes, Jeunesses en Des'stress, la 1<sup>ère</sup> grande fête de la jeunesse made in CCLNG, a réuni beaucoup de monde autour du skate-park de Saint-Savin, le 28 mai dernier. Organisée par 6 jeunes de la Mission Locale accompagnés par la CCLNG et rejoints par des associations du territoire et les collèges de Saint-Yzan et Marsas, elle a proposé des ateliers graff, slam, hip-hop, mais aussi une expo photo, un bar à crêpes et une scène ouverte à tous les jeunes talents.



3

### 3 1 300 offres au forum 2022 des jobs d'été et de l'apprentissage

Après 2 ans d'interruption du fait de la crise sanitaire, c'est la CCLNG qui organisait la 12<sup>ème</sup> édition du forum « jobs d'été et apprentissage » de la Haute Gironde, à Donnezac, le 26 mars dernier. Avec 309 visiteurs dont 140 jeunes et un taux de satisfaction record de 90% - 100% pour les exposants ! -, le forum a réuni 14 employeurs, 9 CFA plus de 1 300 offres d'emploi dans de nombreux secteurs.



4

### 4 La fête des 0-6 ans et de leur famille

Parcours sensoriels, dégustations, course d'orientation, jeux, pour la Journée de la petite enfance, le 21 mai dernier, toutes les équipes du service petite enfance, jeunesse et sport de la CCLNG avaient imaginé de multiples activités sur le thème des 5 sens. Venues nombreuses, les familles ont beaucoup apprécié cette journée très conviviale dans le parc de Civrac-de-Blaye.

# Habitants : votre avis compte !

**Comment devenir un territoire durable en 20 ans ? Avec quelles énergies ? Quel développement économique ? Quelles mobilités ? Les habitants sont invités à donner leur avis et à partager leur expérience pour co-construire des actions concrètes. Plusieurs études sont lancées, participez aux débats !**



## Lancement du Plan Climat-Air-Énergie de la CCLNG

Les collectivités de plus de 20 000 habitants, ce qui est le cas de la CCLNG, doivent aujourd'hui élaborer un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) avec pour objectif d'atténuer le réchauffement climatique. Son contenu est fixé par la loi : « Il va commencer par une évaluation du potentiel de production d'énergie renouvelable sur notre territoire », explique Pierre Heureude, chargé de mission aménagement et urbanisme. « Cette partie devrait aller vite, puisque nous disposons déjà d'un schéma directeur en la matière. Mais le PCAET va plus loin puisqu'il va aussi recenser les sources de pollution et les vulnérabilités face aux changements climatiques. Il proposera ensuite une stratégie et un plan d'actions. » Les habitants seront associés à chaque étape de l'élaboration de ce document qui devrait être terminé d'ici 2 ans.



## Une étude sur les logements vacants

En partenariat avec le Grand-Cubzaguais et l'Estuaire, la CCLNG a retenu un bureau d'études. Sa mission : recenser les logements vacants sur chaque commune puis proposer une stratégie et un plan d'actions pour les remettre sur un marché où les besoins sont importants. Vides, donc... mais pas inutiles !



## Lancement du schéma directeur cyclable de la CCLNG

Lauréate d'un appel à projets lancé par l'ADEME, la CCLNG a obtenu le financement d'une étude pour l'élaboration d'un schéma directeur cyclable. « Il s'agit d'inventorier les infrastructures existantes et leur état », indique Pierre Heureude, « puis de programmer des investissements pluriannuels pour compléter le réseau mais aussi la signalétique et les équipements spécifiques. » Là aussi, les habitants seront invités à apporter leur expertise de terrain, à exprimer leurs besoins et idées pour faciliter la pratique du vélo du quotidien et de loisir.



## Concertation citoyenne pour le projet de cohésion sociale

Partenaire de la CCLNG sur ses projets qui concernent la famille, l'enfance ou la jeunesse, la CAF propose aujourd'hui une convention globale élaborée à partir des besoins du territoire. Pour mieux les connaître, plusieurs ateliers mixtes (élus, agents, habitants, acteurs du territoire) ont été organisés cet hiver ainsi qu'une grande enquête qui a recueilli plus de 500 réponses. Cette première étape a permis d'identifier des axes de travail : la vie sociale, la parentalité, l'accès aux droits, le logement, la santé et l'insertion. Le travail se poursuit, toujours sous la forme d'ateliers participatifs, sur chacune de ces thématiques. Objectif : élaborer un programme d'actions partagé. Celui-ci devrait être validé en juillet et la nouvelle convention avec la CAF, signée en septembre.



## Les gendarmes, à la gendarmerie !

Le 4 mai dernier, les 22 gendarmes des casernes de Cagnac et de Saint-Savin ont pris possession de leur toute nouvelle brigade : au total ce sont 2 218 m<sup>2</sup> construits dont 373 m<sup>2</sup> d'espace de travail, 100 m<sup>2</sup> de magasin et garages, mais aussi 19 logements du T2 au T6. Après un an et demi de travaux pilotés et financés par la CCLNG, cet équipement contribue au maintien des services publics sur le territoire et offre aux gendarmes de bien meilleures conditions de travail et de vie.



## Le budget pour la CCLNG :

**Montant des travaux**  
**4 027 722 € HT**

- Des subventions de l'État - 1 743 820 €
- Un emprunt - 3 000 000 €
- Un bail locatif avec l'État - 267 564 € annuel sur 9 ans, reconductible.

## Tous ambassadeurs !

30 % des touristes en Blaye Bourg Terres d'Estuaire sont les familles et amis des habitants qui leur font découvrir les richesses patrimoniales ou naturelles du territoire. Pour encourager cette démarche, les Offices de tourisme de la destination, dont celui de la CDC Latitude Nord Gironde, ont mis en place une Carte Ambassadeur. Elle est gratuite et vous permet de bénéficier de tarifs privilégiés pour



accéder aux sites, monuments et activités touristiques des sites partenaires, lorsque vous jouez les guides, en faisant découvrir à vos proches la destination. À demander à l'Office de tourisme !

### INFOS PRATIQUES

[www.bbte.fr](http://www.bbte.fr)

## Icare, le conseil Énergies

À la disposition de tous, sans condition, la Plateforme ICARE conseille et accompagne les particuliers dans la transition énergétique de leur logement. Pour installer des panneaux solaires, une isolation performante ou un chauffage économe, les conseillers Icare vous reçoivent de manière personnalisée, proposent des solutions de financement, montent votre projet avec vous et le suivent jusqu'à sa réalisation.

### INFOS PRATIQUES

05 24 73 86 22  
[icare@grand-cubzaguais.fr](mailto:icare@grand-cubzaguais.fr)



## Allô Habitat ?

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous souhaitez faire des économies d'énergie, adapter votre maison, signaler un logement insalubre ? Allô Habitat est la porte d'entrée pour toutes les questions « logement ». Le site recense l'ensemble des partenaires publics, neutres et gratuits qui peuvent répondre à vos questions et vous oriente vers le bon interlocuteur, selon votre demande.

### INFOS PRATIQUES

[www.allo-habitat-haute-gironde.fr](http://www.allo-habitat-haute-gironde.fr)



## Accueil des jeunes entrepreneurs au Chai 2.0

Le 31 mars dernier, la Chambre de commerce et d'industrie avait choisi le Chai 2.0 pour organiser une rencontre entre les jeunes entrepreneurs, dont l'entreprise a moins de 5 ans. Une vingtaine d'entre eux a répondu à l'invitation et mis à profit ce temps d'échange convivial pour faire connaissance, présenter son activité et étoffer son réseau professionnel.



# ***La Communauté de Communes, amplificatrice culturelle***

***Parce que la culture est un formidable vecteur de lien social et un facteur d'attractivité, la Communauté de Communes s'engage aux côtés des acteurs locaux pour favoriser son accessibilité. Le Centre Intercommunal d'Action Culturelle (CIAC) intervient au plus près des besoins des habitants de tous âges par l'accompagnement, le soutien, la mise en réseau et la coordination des projets et des opérateurs du territoire. Un effet levier qui démultiplie l'offre culturelle pour tous !***

## Éducation musicale : jouer à l'unisson

**« Historiquement, notre soutien à l'enseignement artistique passe par l'accompagnement des 3 écoles de musique associatives du territoire », explique Céline Marsol, chargée de mission culture au CIAC qui précise : « Nous nous appuyons sur les acteurs culturels pour les aider à développer leurs projets, dans une logique de pérennisation de leur activité ».**

### Le chiffre



Pour l'année 2021-2022, la CCLNG a versé

**60 000 €**

aux écoles de musique au titre des chèques musique.

#### • Du soutien financier...

Original, le dispositif des « chèques musique » est mis en œuvre depuis 2013 : pour chaque jeune de moins de 25 ans entré dans le cursus de l'une des écoles\*, la CCLNG verse une subvention à la structure. « Elle est ensuite répercutée par l'école à la famille par l'application d'un tarif réduit », poursuit Céline Marsol. « Un choix qui divise le coût annuel de l'enseignement par deux : un allègement conséquent pour le budget des familles », reconnaît Emmanuel Thierry, directeur de l'école de musique des Hauts de Gironde. « Le fonctionnement associatif est fragile. Ce dispositif est efficace, tout le monde est gagnant » affirme-t-il.

#### • ... à l'accompagnement logistique...

En parallèle, la CCLNG soutient les associations avec la mise à disposition de locaux. « Dans le cadre de notre contribution financière à la construction d'équipements sportifs et culturels du collège de Marsas, nous avons négocié l'utilisation, hors temps scolaire, des salles de musique\*\* pour les associations », rappelle Didier Bernard, vice-président en charge du sport, de la culture et des associations. Un usage dont bénéficient les adhérents de l'association Musique À Ta Porte : « C'est une opportunité pour nous », note Clémentine Dehaye, directrice pédagogique et professeure. « Les locaux sont grands, le matériel est neuf, c'est plus de confort pour les élèves et les professeurs. Nous y organisons aussi des stages pendant les vacances. Le potentiel de développement est considérable ! ».

#### • ... et aux actions collectives

Des perspectives encourageantes alors que la crise sanitaire a eu un impact fort sur les associations culturelles. « Elles savent qu'elles peuvent s'adresser à nous pour imaginer des actions en lien avec nos partenaires, comme le Département », rappelle Céline Marsol. Pour Olivier Grison, président de Poly-sons, le CIAC est un centre de ressources précieux : « Nous avons peu d'élèves à ce jour sur le territoire. La CdC est un interlocuteur important, pour nous aider à trouver des professeurs ou relayer notre communication. Nos formations peuvent jouer lors d'événements intercommunautaires. Ça contribue aussi à nous faire connaître », note-t-il.

#### INFOS PRATIQUES

[www.cclng.fr](http://www.cclng.fr) / Rubrique Enseignement musical

\*avant l'âge de 16 ans \*\*et du gymnase

## Lectures sans frontière

### IL TÉMOIGNE



#### « Répondre aux besoins du territoire et contribuer à son attractivité »

« Notre territoire connaît un dynamisme démographique important. Le CIAC accompagne cette évolution avec ses compétences, les outils qu'il peut mobiliser. Au-delà des subventions accordées aux projets associatifs (14 300 € cette année), nous sommes un centre de ressources, nous créons des synergies et nous portons une politique culturelle qui irrigue les autres secteurs. Le projet culturel que nous portons sur le mandat va dans ce sens : répondre aux besoins du territoire et contribuer à son attractivité. »

**Didier Bernard**, vice-président en charge du sport, de la culture et des associations

**Avec 6 bibliothèques et 2 médiathèques, le territoire de LNG propose une offre dense aux lecteurs. « Notre volonté est de soutenir les efforts des communes et d'y développer des animations, pour dynamiser le réseau », précise Didier Bernard.**

#### « Notre volonté est de soutenir les efforts des communes et d'y développer des animations, pour dynamiser le réseau »

#### • Des projets dynamiques et des équipements accueillants

L'intercommunalité participe au financement de l'achat d'ouvrages et de matériels mutualisés entre les équipements : des tapis de lecture, des kamishibai\*, etc. Dernier achat en date qui réjouira les amateurs du genre : 400 nouvelles références de mangas venues rejoindre les rayons des bibliothèques du réseau ! Et pour faciliter la vie des lecteurs, un site internet collectif ([www.reseaubibliothequeslng.fr](http://www.reseaubibliothequeslng.fr)), pris en charge par la CCLNG, permet en quelques clics de faire des recherches sur le catalogue, consulter les coups de cœur, découvrir les nouveautés... « Nous finançons aussi le logiciel métier commun à toutes les bibliothèques et travaillons activement avec Biblio Gironde (service du Département) sur des actions de formation continue », ajoute Céline Marsol.

#### • Des lieux ouverts

« Pour favoriser la mobilité des habitants entre les bibliothèques, nous avons imaginé un programme d'actions culturelles à l'année, avec des temps forts », précise la chargée de mission. Le Concours de nouvelles, la Quinzaine du numérique (avril), le Mois du bien-être (octobre) font partie des rendez-vous récurrents, qui proposent en accès gratuit des animations, des ateliers, conférences, etc. Nouveauté : des ateliers informatiques en petits groupes, animés par l'animateur du Chai 2.0, sont ouverts\*\* à tous.

### Le réseau en quelques chiffres



**6** bibliothèques  
**2** médiathèques



**8** bibliothécaires  
municipales  
professionnelles



**700 €** par an  
et par bibliothèque de  
budget intercommunal  
pour alimenter les fonds



**+ de 40 000**  
documents disponibles  
sur l'ensemble du réseau



**400** références  
de mangas  
supplémentaires en  
2022



**1** site internet dédié au  
réseau, financé par la  
CCLNG



#### INFOS PRATIQUES

[www.cclng.fr](http://www.cclng.fr) / rubrique Bibliothèques

\* petits théâtres d'origine japonaise pour raconter des histoires

\*\* sur inscription auprès des bibliothécaires



## Demandez le programme !

**Les conséquences de la crise sanitaire ont rappelé le rôle fédérateur et créateur de lien social de la culture, notamment grâce aux spectacles\*\* : se rassembler, s'émerveiller et vibrer ensemble... Plus que jamais, le CIAC coordonne une programmation culturelle accessible toute l'année, en s'appuyant sur les opérateurs locaux et en développant des partenariats avec les communes.**

### • De la culture, même l'été

Et parce que la culture ne s'arrête pas avec la trêve estivale, plusieurs propositions ont été imaginées par le CIAC pour les prochaines semaines. Le 30/07, à Marcenais, se tiendra une soirée culturelle pour toute la famille, gratuite, à partir de 19h : un concert du duo blues bordelais Tiger Rose, le spectacle d'arts de la rue « Le Presqu'idigitateur » de la Cie Seuls les Poissons, précéderont la projection en plein air du film « Les Croods 2 ». La Nuit des Étoiles, la fête de l'astronomie, événement gratuit récurrent et apprécié des habitants de tous âges, se déroulera le 6/08 à Saint-Vivien-de-Blaye. Cette année encore, la CCLNG soutient et participe, avec les communes, au festival des arts de la rue « Les Rendez-Vous Dits », organisé par la Cie 16 ans d'écart, implantée à Donnezac : 4 dates dans 4 communes avec à chaque fois deux propositions d'arts de rue :

- le 11 juin à 17h à Saint Mariens,
- le 23 juillet à 17h à Saint-Vivien-de-Blaye,
- le 27 août à 17h à Cavignac,
- le 17 septembre à 17h à Donnezac.

## Les projets COTEAC\* ont la cote

Depuis 2017, en partenariat avec la ville de Saint-André-de-Cubzac, et avec le soutien de la DRAC du Département et l'Éducation nationale, la CCLNG développe un programme ambitieux de projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles. « *Chaque année, nous proposons des parcours thématiques aux enseignants : autour du spectacle d'une compagnie va se tisser un ensemble d'actions de pratique et d'échanges dans une discipline artistique* », explique Céline Marsol. En 2021-2022, 1 500 élèves de la maternelle au lycée, dont 653 sur LNG, ont ainsi participé à des parcours en arts visuels, cirque, danse (voir le témoignage), conte, musique...

### ELLE TÉMOIGNE

**« On découvre, on casse les codes et, grâce à l'implication de tous, on crée une émulation collective »**

« Avec 7 autres classes, nous avons participé au projet « Gommelette » autour de la danse, avec la Cie Jeanne Simone. Nous avons accueilli deux danseurs pendant une semaine. Pour comprendre la démarche, les enseignants ont suivi une conférence dansée. Les élèves ont, eux, assisté à un spectacle d'un « danseur gommelette » en classe, puis participé à 2 ateliers où ils dansaient, pouvaient monter sur les tables, toucher, sauter... Pour finir, avec l'autorisation de la mairie, un spectacle itinérant a eu lieu, le samedi à l'école, pour les familles. C'est une ouverture formidable pour eux, on découvre, on casse les codes et, grâce à l'implication de tous, on crée une émulation collective. C'est une vraie respiration ! »

**Sophie Boudet**, enseignante de CM2 à l'école élémentaire de Saint-Savin

### INFOS PRATIQUES

\*\* Retrouvez tous les événements culturels sur l'agenda en ligne : [www.cclng.fr](http://www.cclng.fr)

\* Contrat Territorial en Éducation Artistique et Culturelle

# Ce qu'il faut savoir du budget 2022

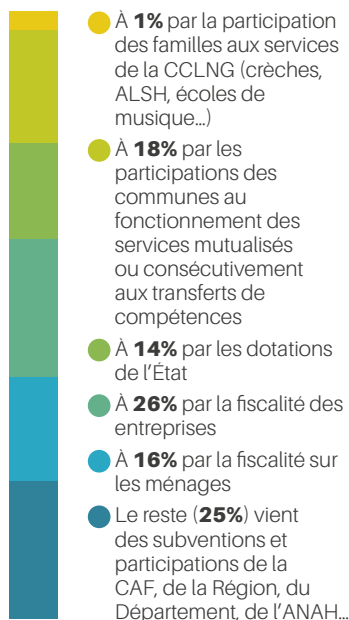
**Malgré le contexte incertain, le dynamisme du territoire et la bonne santé financière de la CCLNG lui permettent, cette année encore, de développer les services à la population, mais aussi de financer des investissements importants.**

## Le budget de fonctionnement

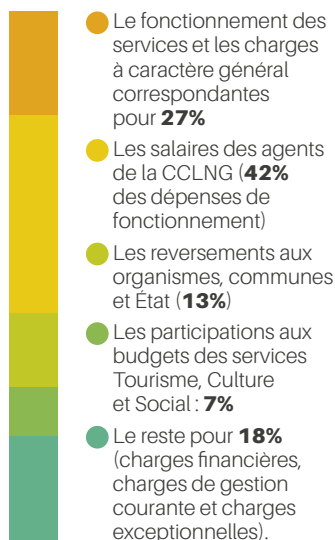
(Dépenses réelles) de la CCLNG :

**7 108 650 €**

Il est financé :



Il finance :



### DÉCRYPTAGE

## « Pas d'augmentation des taux, des services qui se développent »

« Le développement des services se réalise sans augmentation des taux d'imposition aux entreprises et aux habitants. Il est porté par l'optimisation des dotations de l'État ainsi que la mutualisation de services et de moyens entre les communes et la CCLNG. Il profite aussi de la dynamique économique territoriale, l'accueil de nouvelles entreprises et le développement des entreprises existantes. »

**Michaël Tourneur**, directeur adjoint des services

## Le budget d'investissement

(Dépenses réelles) de la CCLNG :

**9 190 628 €**

Il est financé par :

- L'autofinancement de la CCLNG
- Les subventions des partenaires (État, Région, département...)
- L'emprunt

Il finance : principalement les investissements 2022



Équipements sportifs : **1 040 000 €**



Gendarmerie : **1 746 928 €**



Voirie : **1 000 000 €** (travaux définis et payés par chaque commune en ce qui la concerne)



Maison partagée pour personnes âgées : **550 000 €**



Fin des travaux de l'Épicerie sociale et solidaire : **200 000 €**



Participation à la construction du gymnase du collège à Marsas : **922 370 €**



Équipement culturel et travaux sur Moulin : **225 000 €**



ALSH (terrain, études) : **458 000 €**



Travaux de réfection des locaux techniques : **300 000 €**



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : **165 000 €**

## Un budget qui irrigue le territoire

### • Au service des habitants d'abord

#### Des services accessibles à toutes les familles

La comptabilité analytique développée depuis plusieurs années montre que, sur les services et structures enfance-jeunesse, la dépense nette de la CCLNG s'élève à 795 260 €, un chiffre en augmentation notamment avec la création d'un service supplémentaire, la micro-crèche à proximité de la Gare à Saint-Yzan-de-Soudiac. Participation des familles aux services enfance-jeunesse : 11% du budget

#### Les subventions pour la rénovation de l'habitat

14 propriétaires occupants ont bénéficié de 10 900 € de subventions de la CCLNG ce qui leur a donné accès à d'autres subventions (465 482 € de subventions sur un total de travaux de 711 801 €).

### • Des reversements aux communes

Une enveloppe de 170 000 € pour aider les 12 communes de la CCLNG  
- Dont 72 642 € en 2022 pour des fonds de concours aux communes ayant présenté un projet (Cézac, Cavignac, Civrac, Marsas et Saint-Vivien)

### • Les aides aux associations d'intérêt intercommunal en 2022

- 24 300 € pour 8 associations culturelles  
- 16 850 € pour 10 associations sportives  
- 65 000 € de chèques musique à destination des familles pour les 3 écoles de Musique.

#### La dette augmente mais reste faible

La dette augmente cette année et s'élève à 65 € par habitant (contre 21 €/habitant en 2021). Elle reste toujours bien inférieure au taux d'endettement des communautés de communes de la même strate (198 €/habitant - source DGCL 2019).

## Le soutien direct et indirect à la vie économique

La Communauté de communes assume la compétence Développement économique sur son territoire et l'exerce de multiples façons : création de zones artisanales, industrielles et commerciales, exonération de charges foncières ou soutien direct aux entreprises.

À eux seuls, les budgets des zones d'activités de la CCLNG (2 à Saint-Mariens, 1 à Cézac, et 1 à Laruscade autour du projet de Flying Whales) affichent un budget d'investissement 2022 de 2 650 000 €. Objectif : préparer l'avenir et accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. Bonus pour les nouveaux venus, mais aussi, pour les entreprises qui souhaitent se développer, la CCLNG les exonère depuis janvier 2021, de la CET, la Contribution Économique Territoriale.

#### Covid, des aides immédiates et directes

**18 791 €** ont été versés en 2021 à 40 entreprises pour aider à payer les loyers et compenser les chiffres d'affaires à la baisse.

### • Des activités satellites qui font vivre le territoire

Dans son budget 2022, via le versement d'une participation, la CCLNG participe financièrement :



#### PAROLE D'ÉLU



#### « Créer de la richesse et des emplois »

« La CCLNG finance et optimise des services à la population, elle crée donc chaque année de nouveaux emplois locaux. Elle participe aux projets des communes et des associations. Les travaux qu'elle entreprend sont confiés le plus possible à des entreprises locales pour créer de la richesse et des emplois indirects. Les dotations et la fiscalité perçue par la CCLNG restent sur le territoire, contribuent à son économie »

**Alain Renard**, vice-président aux finances



# La CDC reconduit les aides financières à la rénovation de l'habitat

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les Communautés de Communes Latitude Nord Gironde, de Blaye, du Grand Cubzaguais et de l'Estuaire ont reconduit leur opération commune pour l'amélioration de l'habitat (OPAH). Une nouvelle opportunité pour les propriétaires du territoire de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur logement.**

**V**ous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez rénover ? Qu'il s'agisse de réaliser des économies d'énergie ou d'améliorer votre confort, la CCLNG, en partenariat avec un nouvel opérateur, SEGAT, met à votre disposition une équipe chargée de vous accompagner du montage du dossier jusqu'au versement des subventions. Attention, les travaux doivent être effectués par des professionnels du bâtiment.

## Pour quels travaux ?

- Économies d'énergie : isolation, menuiseries, chauffage, ventilation...
- Adaptation du logement à l'âge ou au handicap
- Confort de vie dans un logement vétuste ou très dégradé

## Pour qui ?

- Sous conditions de ressources : pour les propriétaires occupants d'un logement.
- Sans conditions de ressources : pour les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans un logement destiné à la location.

## Bilan de l'OPAH 2017/2021



**448** dossiers d'économie d'énergie



**191** dossiers de maintien à domicile



**1 248** personnes au confort amélioré



**12,6** millions d'euros de travaux engagés



**8** millions de subventions accordés

## MaPrimeRénov' : le coup de pouce à la rénovation écologique

Mise en place par l'État il y a 2 ans, MaPrimeRénov' est destinée à encourager tous les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Après une demande entièrement dématérialisée, la prime est calculée en fonction des revenus des ménages et du gain écologique des travaux. C'est nouveau cette année : le plan de résilience 2022 soutient les actions pour diversifier les approvisionnements en gaz, réduire la consommation et améliorer la sécurité d'approvisionnement. Dans ce cadre, MaPrimeRénov' est revalorisée pour encourager les énergies renouvelables et réduire la dépendance au gaz et au fioul.

**Tout savoir et estimer votre prime à la rénovation :**  
[www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

### INFOS PRATIQUES

**Permanence sur rendez-vous :**  
Le jeudi matin à Saint-Savin  
(à la Communauté de Communes  
Latitude Nord Gironde)  
05 57 58 67 17  
06 75 24 09 29  
[opah-hg@latitude-nord-gironde.fr](mailto:opah-hg@latitude-nord-gironde.fr)



# Un nouvel accueil de loisirs en 2024

**Les élus ont validé la construction d'un nouvel accueil de loisirs sans hébergement qui, avec 200 places, pourra répondre aux demandes des familles. Le choix du site étant imminent, la structure devrait ouvrir ses portes fin 2024.**

**P**ourquoi un nouvel ALSH ? « Aujourd'hui, nous avons 3 sites historiques, à Saint-Yzan-de-Soudiac, Marcenais et Cézac, tous situés dans des bâtiments devenus trop petits ou mal adaptés à un accueil de loisirs », pointe Marie-Edith Jeannerot, Directrice Enfance Jeunesse et Sport. « Avec un nouvel ALSH qui couvrira tous les besoins actuels et à venir, il s'agit aussi de faciliter la vie des familles et d'accueillir sur un même site, le mercredi et pendant les vacances, tous les enfants de 3 à 14 ans. » La CCLNG a fait un appel à candidatures et 4 communes du territoire ont postulé pour héberger cette nouvelle structure.

## Accessible, adapté et ouvert sur l'extérieur

Pour retenir le futur site, plusieurs critères ont été fixés par la Communauté de communes : la facilité d'accès sur des axes pratiques pour les familles, la qualité du terrain et de l'environnement et l'accès à une cantine. Pour le reste, la structure sera divisée en plusieurs sections en fonction de l'âge et conçue pour le bien-être des enfants et des adultes qui les encadrent. Elle sera ouverte sur la nature, pensée comme un espace d'activité à part entière.

## Comment inscrire mon/mes enfant(s) à l'ALSH ?

- Je constitue un dossier d'inscription (disponible à l'accueil de la CCLNG au 2 rue de la Ganne à Saint-Savin ou téléchargeable sur le site de la CCLNG).
- Je dépose mon dossier par courrier ou à l'accueil.
- Je reçois de la CCLNG la tarification pour ma famille, le calendrier et les modalités de réservation.

### IL TÉMOIGNE



### « Nous travaillons à développer et adapter nos structures d'accueil »

« Depuis plusieurs années, sur un territoire attractif notamment pour les jeunes ménages en quête de foncier abordable, notre population est l'une des plus jeunes du Département. Pour répondre à ses besoins, nous travaillons à développer et adapter nos structures d'accueil. Le nouvel ALSH nous permettra ainsi de répondre à toutes les demandes de garde, sur un site adapté et unique, beaucoup plus pratique pour les parents. »

**Pierre Roussel**, vice-président en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

### INFOS PRATIQUES

Une question ? 05 57 58 98 87 - [alsh@latitude-nord-gironde.fr](mailto:alsh@latitude-nord-gironde.fr) - [www.cclng.fr](http://www.cclng.fr)

# La rénovation énergétique au cœur des travaux de la CdC

**En 2021**, la CCLNG a déposé 6 dossiers DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) dans le cadre d'opérations de rénovation énergétique de son patrimoine :



## **Maison de la CDC à Saint-Savin et école de musique à Saint-Yzan-de-Soudiac :**

Remplacement des anciennes menuiseries en bois par des menuiseries en PVC et en aluminium plus performantes énergétiquement.

### **Opération terminée**

- **Montant total des travaux :**  
43 580.67 € TTC
- **Montant de la subvention DSIL :**  
18 158.62 € TTC
- **Montant de l'autofinancement CCLNG :** 18 273.09 € TTC



## **La maison de la petite enfance à Cavignac :**

Remplacement des anciens luminaires par des luminaires à Leds plus performants et moins énergivores.

### **Opération terminée**

- **Montant total des travaux :**  
11 292.34 € TTC
- **Montant de la subvention DSIL :**  
2 823.08 € TTC
- **Montant de la subvention CAF :**  
2 823.08 € TTC
- **Montant de l'autofinancement CCLNG :** 3 793.79 € TTC



## **Vestiaires à Cézac et Saint-Yzan-de-Soudiac :**

Rénovation énergétique par le remplacement des menuiseries extérieures, l'amélioration énergétique des sanitaires et des installations électrique et l'isolation des combles et des murs :

### **Travaux à venir**

- **Montant total des travaux :**  
181 330.94 € TTC
- **Montant de la subvention DSIL :**  
38 211.11 € TTC
- **Département de la Gironde :**  
30 000 € TTC
- **DETR :** 18 762.10 € TTC
- **Montant de l'autofinancement CCLNG :**  
31 969.53 € TTC



## **Salle omnisports à Saint-Savin rénovation énergétique**

Remplacement des menuiseries extérieures, des sources de chauffage, des ballons d'eau chaude sanitaire par des ballons plus performants, isolation des combles et des murs, désamiantage de la toiture :

### **Travaux à venir**

- **Montant total des travaux :**  
367 998.00 € TTC
- **Montant de la subvention DSIL :** 31 633.11 € TTC
- **Montant de la subvention DETR :** 107 332.75 € TTC
- **Montant de l'autofinancement CCLNG :**  
61 333.00 € TTC

**En 2022**, la CDC a fait une demande d'accompagnement dans 3 nouveaux dossiers DSIL, voici le détail de 2 d'entre eux :



## **École de musique à Saint-Yzan-de-Soudiac :**

Rénovation énergétique des locaux en complément des travaux réalisés en 2021 par l'isolation des murs périphériques. Cette opération traitera également le volet de la mise aux normes des équipements publics par la reprise des installations électriques et de lutte contre les incendies du site.

- **Montant total des travaux :**  
33 355.94 € TTC
- **Montant de la subvention DSIL demandée :**  
13 898.31 € TTC
- **Montant de l'autofinancement CCLNG :**  
13 985.92 € TTC



## **La Plaine des sports de Saint-Savin :**

Rénovation énergétique du stade par le remplacement des lampes au sodium haute pression par des luminaires à Leds plus performants et moins énergivores.

- **Montant total des travaux :**  
186 825.98 € TTC
- **Montant de la subvention DSIL demandée :**  
77 844.16 € TTC
- **Montant de l'autofinancement CCLNG :**  
78 334.89 € TTC





## 8 communes, 1 service technique

**8 des 12 communes de la CCLNG ont aujourd'hui mutualisé leur service technique. Une union qui vise les économies d'échelle et améliore la qualité du service rendu à chaque commune.**

**P**lutôt rare à l'époque, le service technique intercommunal a été créé en janvier 2018 par 6 communes et la Communauté de communes. Rejoint par Cézac en 2019 et Cubnezais tout récemment, les 8 communes ont mis en commun leurs équipes et leur matériel pour gérer le large éventail de missions techniques : « Nous sommes en charge de l'entretien et de la maintenance de la voirie et des bâtiments publics », détaille Anthony Mornon, responsable du service. « Nous assurons aussi la propreté sur l'espace public et la logistique des différentes manifestations. » Sans oublier l'entretien des espaces verts, le désherbage et le fauchage des bords de routes, pistes et chemins, qui mobilisent 17 agents.

### Retour au vert

La loi interdisant l'usage des pesticides et autres produits phytosanitaires depuis 2017, le service technique a donc d'emblée adopté des pratiques alternatives : fauchage manuel, désherbage thermique, broyage des végétaux pour faire du paillage... « Nous passons plus souvent, plus longtemps, pour lutter contre les "mauvaises" herbes », indique Anthony Mornon. « Le plus écologique et économique serait de réhabiliter l'herbe et la végétation... Preuve d'une ébauche de prise de conscience, certaines communes nous demandent de semer des jachères fleuries et d'espacer les tontes sur certaines zones. Elles se réjouissent aujourd'hui d'y voir revenir insectes, papillons et fleurs des champs. » Le prochain défi : la gestion écologique du désherbage des cimetières qui faisaient, jusqu'ici, l'objet d'une dérogation. « Les usagers de ces lieux où l'on a laissé une grande place au minéral devront peut-être s'habituer à y voir davantage de verdure qu'auparavant. »

### PAROLE D'ÉLU



**« Pour les communes, des économies et des compétences »**

« Avec presque 5 ans d'existence, la mutualisation du service technique fonctionne à plein et génère des économies d'échelle grâce surtout à la mise en commun du matériel et aux achats groupés. Pour les plus petites communes, c'est aussi un accès à des outils performants et à de nombreuses compétences professionnelles multiples avec la certitude d'une continuité de services. »

**Florian Dumas**, vice-président en charge des Services Techniques, de la Voirie et de l'Assainissement Non Collectif

### 8 communes :

Cavignac, Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac

### 28 agents sur 3 sites :

Saint-Savin, Cavignac et Civrac-de-Blaye

# Les priorités du territoire pour les 20 ans qui viennent

**Après une phase de diagnostic, le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale du Cubzaguais Nord Gironde, a franchi une 2<sup>ème</sup> étape avec la définition des grandes orientations à suivre les 20 prochaines années. Développement économique, emploi, habitat, environnement... le cap est donné !**

## PAROLE D'ÉLU



### Le PLUi définit ses objectifs

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal avance lui aussi pour définir ses objectifs. Après une grande enquête auprès des habitants du territoire, l'été dernier il définit les principales orientations en matière d'aménagement et de développement durable. Une réunion publique sera organisée dans quelques mois pour les présenter aux habitants.

#### Les 3 axes du PLUi :

- Développer l'emploi local
- Aménager des centres-bourgs dynamiques
- Valoriser le cadre de vie et s'adapter aux changements climatiques

#### Prochaine étape pour le PLUi :

la définition des zones à vocation d'habitat, de développement économique et d'équipements publics, et des zones agricoles, naturelles et forestières.

**« Répondre de manière équilibrée et cohérente aux enjeux du territoire »**

« Nos 12 communes partagent les mêmes problématiques en matière d'habitat, d'équipements publics, de services, d'emploi ou de mobilité. Ce constat partagé a conduit les élus à mutualiser l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, dont le PLUi, pour répondre de manière équilibrée et cohérente aux enjeux du territoire. Nos ambitions intégreront les dispositions d'un autre document, le SCoT, que nous élaborons avec le Grand-Cubzaguais afin de planifier le développement sur 20 ans. Tous ces documents doivent respecter les lois actuelles demandant de limiter considérablement la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers dans les années à venir. Les possibilités de classement de terrains non-constructibles en zones constructibles seront, de fait, très réduites. »

**Jean-Luc Desperiez,**  
vice-président en charge  
de l'Urbanisme et du Patrimoine

### Un SCoT pour quoi faire ?

Le SCoT est un document de planification stratégique à long terme. Obligatoire à l'échelle d'un grand bassin de vie, il sert de cadre de référence pour les questions d'aménagement de l'espace, d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'économie, d'environnement... Il est construit en concertation avec les habitants et, pour anticiper le dérèglement climatique et s'adapter à ses effets, il doit respecter les principes du développement durable. Le SCoT s'impose aux documents d'urbanisme dont le PLUi, le Plan d'urbanisme intercommunal.

#### Les 3 axes du SCoT :

- **Donner la priorité à l'emploi local :** l'objectif est de créer 5 800 emplois en 20 ans
- **Recevoir selon la capacité d'accueil :** l'objectif est d'adapter les structures pour 15 500 habitants supplémentaires en 20 ans
- **Préserver la qualité du cadre de vie :** l'objectif, imposé par les récentes lois, est une consommation foncière d'environ 20 hectares par an maximum avec, à l'horizon 2050, l'impossibilité d'artificialiser de nouveaux sols sans compensation.

#### Prochaine et dernière étape pour le SCoT :

la définition des règles à appliquer pour mettre en œuvre le projet dans l'espace et dans le temps.



# Un lieu d'échange pour les 0 – 6 ans et leurs familles

**À l'initiative de la Communauté de communes, un LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents, a ouvert ses portes en décembre dernier dans les locaux de la Micro-Crèche de Saint-Yzan-de-Soudiac. Un LAEP, c'est quoi ? Comment ça marche ? Rencontre avec Julie Pereira, bénévole au LAEP depuis le premier jour.**



## Pourquoi êtes-vous bénévole au LAEP ?

« Je me suis installée à Saint-Yzan fin 2019. Après les confinements et les restrictions sanitaires, je ne connaissais toujours personne. Je n'ai pas hésité quand j'ai vu sur le site internet de la commune que la Communauté de communes cherchait des bénévoles pour compléter l'équipe du LAEP. J'ai été assistante maternelle pendant 10 ans, aujourd'hui je travaille de nuit dans le milieu médical et j'ai un peu de temps à donner dans la journée. »

## Quelle est votre mission ?

« Autant les professionnelles de la petite enfance que les bénévoles, toutes les accueillantes sont formées à l'écoute et à la bienveillance. Il s'agit de recevoir toutes les familles, sans jugement, de les laisser s'approprier le lieu et échanger si elles le souhaitent. Elles viennent quand elles veulent et restent le temps qu'elles veulent. »

## Après quelques mois d'ouverture, quels sont les premiers retours ?

« Tout le monde le dit : l'espace est magnifique ! Les locaux sont tout neufs comme les jouets, les jeux et le mobilier. Avec les beaux jours, nous avons la chance de pouvoir aussi profiter du petit jardin. Il a fallu un peu de temps pour que les familles nous repèrent, mais nous commençons à les voir venir depuis le printemps. Le bouche-à-oreille fonctionne bien ! »

## Le LAEP en bref

Gratuit, sans inscription et anonyme, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, le LAEP, s'adresse aux familles et à leurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Pour les enfants, dans un espace convivial et adapté, c'est l'occasion de rencontrer d'autres enfants, de découvrir de nouveaux jeux et de nouvelles activités.

Pour les parents, il s'agit de passer un moment privilégié avec son enfant, mais aussi un moment de rencontre et de partage d'expérience avec d'autres parents.

## INFOS PRATIQUES

Le LAEP est ouvert  
Le lundi : de 9h30 à 11h30  
Le jeudi : de 9h30 à 11h30 et 16h à 18h  
2 place du 8 mai à Saint-Yzan-de-Soudiac  
07 75 10 83 09  
laep@latitude-nord-gironde.fr



## Défi relevé !

**Depuis 26 ans, le club d'entreprises « Défi » maille le territoire et joue la carte de l'union. Réel baromètre de la vie économique locale, il s'attache plus que jamais à faire connaître les atouts de la Haute Gironde pour les candidats à l'entrepreneuriat.**

L'attractivité et les talents de la Haute Gironde ne manquent pas ! Le club d'entreprises « Défi » en a d'ailleurs fait le thème de salon du 1<sup>er</sup> juin qui en est sa seconde édition. Cette communauté d'entrepreneurs dispose d'une longue expérience en matière de réseau. Créé en 1996, elle réunit aujourd'hui plus de 40 entreprises « de toutes tailles et venant de tous les secteurs d'activité », précise Fatima Suberville, la présidente. Artisans, commerçants, patrons de TPE et PME se retrouvent ainsi deux fois par mois et consolident les forces économiques du territoire autour de l'idée qu'ensemble, on peut aller plus loin.

## Une vitrine du dynamisme locale

« La mission du club, c'est de permettre aux entrepreneurs de partager leurs expériences de manière conviviale à travers des réunions, des petits-déjeuners, des visites d'entreprises... » poursuit la présidente. Illustration avec la tenue du second salon des entrepreneurs en juin. Une « vitrine locale » qui revendique ses ambitions : « Nous voulons montrer le dynamisme du territoire et ses nombreux atouts. Que ce soit par sa position géographique - entre estuaire et métropole - le cadre de vie, la culture, le tourisme... Nous souhaitons valoriser cette attractivité pour les chefs d'entreprise qui veulent s'implanter localement. »

## Binôme gagnant avec la CCLNG

« Défi » développe en effet une solide culture du réseau. « C'est ça aussi l'attractivité du territoire », poursuit Fatima Suberville.

« Les dispositifs et aides mis en place par les collectivités, et dont la Communauté de communes Latitude Nord Gironde, attirent de nouvelles entreprises, et contribuent à développer et à aider celles déjà implantées. Lors des événements que nous portons, nous leur proposons notamment de venir présenter leurs outils et dispositifs dédiés au développement

économique. » Un relais qui a fait ses preuves lors de la pandémie par exemple.

« La CCLNG nous a donné toutes les informations dont nous avons besoin pour traverser cette crise. C'est un binôme

gagnant. » N'ayant pas de siège institutionnel fixe, « Défi » peut également compter sur « un camp de base » pour se retrouver : le « Chai 2.0 », l'espace de coworking situé à Marsas, mis à disposition du club. « C'est une aide précieuse », conclut la présidente. « Ce lieu nous permet d'être proches, d'informer sur ce qui se passe sur le territoire et de faire sortir le chef d'entreprise de son isolement. »

Un argument fort en ces périodes de reprise économique sur le Nord Gironde.



## JUILLET

- **TOUS LES MERCREDIS DE JUILLET**  
Nocturnes Gourmandes  
*Marcenais*
- **DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE**  
Concours de nouvelles du réseau des bibliothèques
- **DIMANCHE 17**  
Rando VTT La Gabaye  
*Donnezac*
- **DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22**  
Sports Vacances  
*Saint-Yzan*
- **DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29**  
Sports Vacances  
*Marsas*
- **SAMEDI 23**  
Rendez-vous dits, spectacle  
« En dérangement ou quelques variations »  
*Saint-Vivien*
- **VENDREDI 29**



Conte dessiné - Garonne-Océan  
*Marcenais*

- **SAMEDI 30**  
Cinéma de Plein Air  
« Les Croods 2 »  
En avant-première du film :  
Musique Duo Tiger Rose et arts  
de rue Le Presqu'idigitateur  
*Marcenais*

## AOÛT

- **TOUS LES MERCREDIS D'AOÛT**  
Nocturnes Gourmandes  
*Marcenais*
- **SAMEDI 6**  
Nuit des étoiles  
*Saint-Vivien*
- **DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12**  
Sports Vacances  
*Saint-Savin*
- **SAMEDI 27**



Rendez-vous dits, spectacle  
« Le dompteur de sonimaux »  
*Cavignac*

## SEPTEMBRE

- **SAMEDI 4**  
Rallye Équestre de Charlot  
*Marcenais*
- **SAMEDI 17**  
Les Rendez-vous dits, spectacle  
« Les Arnachés » et « Sonate  
pour 4 chiens » - Suivi d'un bal  
*Donnezac*
- **SAMEDI 17**  
Scènes d'été : Ta2dem - Folk  
*Saint-Savin*

## OCTOBRE

- **DIMANCHE 2**  
Rando VTT du lac des Vergnes  
*Laruscade*
- **DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28**  
Sports Vacances  
*Saint-Yzan*
- **DU SAMEDI 1<sup>ER</sup> AU LUNDI 31**  
Le Mois du bien-être en  
bibliothèque



L'Office de  
Tourisme organise  
jusqu'en octobre  
des sorties nature  
et des balades  
crépusculaires  
pour tous, des  
ateliers nature créatifs ou  
ludiques, des initiations à la  
pêche et des balades contées...

AGENDA COMPLET SUR [WWW.CCLNG.FR](http://WWW.CCLNG.FR)

## EXPRESSION LIBRE

### Règlement intérieur : le Tribunal Administratif me donne raison et condamne la Communauté de Communes !

Le 13 avril, le Tribunal Administratif de Bordeaux a mis fin à un scandale qui n'avait que trop duré ! En effet, le règlement intérieur des Communautés de Communes doit accorder des droits aux élus d'opposition. Parmi eux, celui de s'exprimer dans le magazine intercommunal (Celui que vous êtes en train de lire). Or, lors du vote en 2020 de notre règlement intérieur, Eric Happert a estimé qu'il n'était pas nécessaire de respecter ces règles élémentaires de la démocratie et m'a privée de mes droits d'expression. Ce, malgré mes nombreuses alertes sur l'illégalité de cette décision et une confirmation de mon bon droit de la part de la Sous-Préfecture. Refusant catégoriquement de me faire réduire au silence et, au-delà de ma personne, les nombreux électeurs que je représente, j'ai saisi le Tribunal Administratif de Bordeaux. Au terme d'un an et demi de procédure, la justice m'a donné raison ! Outre l'obligation de m'accorder un espace d'expression dans notre magazine, la Communauté de Communes a été condamnée à payer une amende. Amende qui vient s'ajouter aux importants frais d'avocat engagés pour défendre l'indéfendable ! À cause de son sectarisme et de sa méconnaissance du droit, la majorité aura donc entraîné la Communauté de Communes dans une affaire qu'elle était certaine de perdre et qui aura coûté plusieurs milliers d'euros au contribuable ! Pour précision : alors qu'elle s'est engagée dans cette procédure avec le fruit de vos impôts, je l'ai fait, de mon côté, sur mes deniers personnels ! Je suis, comme toujours, à votre disposition et à votre écoute pour échanger sur les sujets qui relèvent du domaine de compétences de la CDC Latitude Nord Gironde

Tribune d'Edwige Diaz - Conseillère communautaire d'opposition - 07 68 19 87 70

**Dites le avec des  
produits locaux**

**“Je t’  
mon chou”**



**Retrouvez les  
producteurs près  
de chez vous sur :**

**[producteurs-haute-gironde.fr](http://producteurs-haute-gironde.fr)**



**Producteurs**  
HAUTE-GIRONDE

